



Le Conseil d'administration a tenu une réunion le 1^{er} juin 2023.

Centre de traumatologie

Compte tenu de sa situation géographique, il a été déterminé que l'Hôpital communautaire de Cornwall (HCC) pourrait devenir un centre de traumatologie de niveau 3. Les centres de ce niveau donnent les soins initiaux aux victimes d'un traumatisme grave et transfèrent celles qui ont besoin de soins complexes vers un centre de niveau 1 ou 2. On s'attend aussi qu'ils donnent des soins complets aux personnes ayant subi un trauma moins grave. L'HCC en est à la dernière étape de définition des paramètres pour l'obtention de cette désignation dans l'avenir. Il s'agit d'un objectif ambitieux à long terme. Il faudra des ressources humaines adéquates pour garantir la capacité d'intervention à cet échelon par suite de traumatismes, 24 h sur 24, ce qui exigera du temps. Dans notre région, il n'y a pas de centre de traumatologie de niveau 3. Quant à l'Hôpital d'Ottawa et au Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario, ce sont des centres de traumatologie de niveau 1.

Entente de responsabilisation en matière de services hospitaliers

Le Conseil d'administration a approuvé l'entente de responsabilisation en matière de services hospitaliers 2023-2024 avec Santé Ontario.

Programme HCC@domicile

L'HCC a reçu un financement en cours d'exercice du ministère au début décembre 2022 pour un programme visant à réduire le nombre de patientes et patients nécessitant un autre niveau de soins (ANS) dans les hôpitaux et pour garantir la prestation des soins sécuritaires à domicile. L'HCC a rapidement conclu un partenariat avec Bayshore pour offrir le programme HCC@domicile.

Ce programme vise à soigner les patients sortants qui satisfont aux critères, à savoir qui sont à domicile et qui ont besoin des services d'infirmières, de travailleuses sociales, de préposés aux services de soutien à la personne, de physiothérapeutes et d'ergothérapeutes. Centré sur la diminution du nombre de patientes et patients ANS, le programme a aussi pour objet d'assurer la transition des patients vers la vie autonome (avec une aide minimale) après la période de 16 semaines.

Le programme a donné des résultats positifs. Dès son lancement le 13 janvier jusqu'au 31 mars 2023, l'HCC a mis en congé 35 patients vers ce programme. De ce nombre, 27 étaient des patients admis, tandis que 8 autres provenaient directement du Service d'urgence (sans admission). Enfin, neuf étaient déjà désignés comme étant des patients ANS et d'autres ayant besoin de soins multidisciplinaires étaient à risque d'admission aux soins de longue durée ou de devenir des patients ANS dans l'avenir.

Les gestionnaires, l'équipe d'acheminement, le personnel infirmier et les médecins ont transmis des observations extrêmement positives. La D^{re} Céline Lemire estime que sans ce programme, une bonne partie de ces patientes et patients serait passée aux soins ANS ou aurait été admise aux soins de longue durée.

Les patientes et patients obtenant des soins ont également manifesté une grande satisfaction par rapport au programme.

Nous avons bon espoir que le financement sera maintenu. Cependant, le ministère n'ayant pas encore annoncé l'octroi d'autres fonds pour le programme, l'HCC a décidé de l'appuyer temporairement puisqu'il prévoit qu'une annonce de financement aura lieu sous peu.

Financement des externes

L'HCC a tiré profit du financement des externes annoncé par le ministère de la Santé. Il peut compter sur un mentor pour les externes (temporaire à temps plein) qui appuie ses externes et nouvelles infirmières. L'établissement a été informé que le ministère accordera du financement à tous les hôpitaux pour ajouter deux autres postes équivalents à temps plein de mentorat, soit des mentores cliniques; elles auront pour fonction de conseiller et de mentorer toutes les nouvelles infirmières. La lettre de financement officielle devrait être reçue d'ici à la fin juin 2023. Nous sommes impatients d'accueillir ces professionnelles au sein de l'équipe de pratique professionnelle de l'hôpital.

Fiche de rendement général 2022-2023

Les résultats de la fiche de rendement général jusqu'à la fin du quatrième trimestre ont été passés en revue. Dans le cas de certains indicateurs, les données du dernier trimestre ne sont pas disponibles en moment.

Visite d'Agrément Canada

Agrément Canada a approuvé le report de sa visite à la période du 5 au 8 mai 2024. Entre-temps, l'établissement en demeure un client agréé.

Hommages

Le Conseil a rendu hommage aux équipes et aux personnes suivantes.

Yvonne Bakker pour sa participation à titre de membre du Conseil de juin 2014 à juin 2023 et de vice-présidente du Conseil de 2019 à 2023.

William A. Knight pour participation à titre de membre du Conseil de juin 2014 à juin 2023.

Karin Hagen, chef des services financiers, et **l'équipe des finances**, pour leur travail en cours de rétablissement du système financier et système de paie.

Politiques

Le Conseil a approuvé la révision des politiques suivantes.

- CM 10-620 – Fourniture de téléphones cellulaires
 - HR 20-090 – Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT/SIMDUT 2015).
-

Mandats

Le Conseil a approuvé les modifications apportées aux mandats des comités suivants.

- Comité des finances et de la vérification
 - Comité de surveillance de la qualité et du rendement
 - Comité spécial de la rémunération
 - Comité d'éthique
 - Groupe consultatif sur la recherche clinique
-